



Dégâts sur Porte de garage en location

Par **ventdesoleil**, le **21/02/2018** à **07:42**

Bonjour. Lors d'un rdv chez ma locataire, je m'aperçois que la porte du garage est abîmée. Elle m'explique qu'une voiture avait reculé dedans. Je précise que c'est un garage individuel accolé à un autre garage, construit juste en face de l'immeuble (faisant partie de la résidence). Est-ce au propriétaire ou au locataire de prendre en charge la réparation ? Merci d'avance pour vos réponses. Bonne journée.